La révision de la Norme biologique canadienne

Foire aux questions sur la Norme biologique canadienne

Pourquoi devons-nous réviser la norme? 1
Quels sont les principaux points à réviser? 1
Les principes biologiques seront-ils « édulcorés » au cours de cette révision? Qui en sera responsable? 1
Que surviendra-t-il si la NBC n'est pas révisée? 2
Quel est le budget global de la révision? Pourquoi le secteur doit-il en payer une partie? 2
Quelles sont les dépenses encourues par le secteur dans le processus de revision? Comment les contributions seront-elles mises à profit? 3
Qu'obtiendront les participants à la campagne de financement? 3

Pourquoi devons-nous réviser la norme?

Il y a trois principales raisons :

- Lorsque la NBC a été publiée en 2006, il y avait encore de nombreux points à clarifier sur les listes des travaux du Comité technique (le Comité sur l'agriculture biologique de l'ONGC). La publication a tout de même eu lieu, sachant que de nombreux points restaient à évaluer.
- Des points qui n'ont pas originalement été pris en compte ou des questions soulevées à la suite de changements technologiques ou méthodologiques doivent être évalués;
- Le travail du Comité d'interprétation des normes (CIN), qui conseille l'ACIA sur les dissensions relatives aux interprétations divergentes de la norme, a mis à jour les points contradictoires ou imprécis de la norme. À ce jour, plus de 187 questions ont été adressées au CIN. Ce nombre élevé de questions démontre le manque de clarté de certains paragraphes de la NBC et le besoin d'en faire la révision.

Quels sont les principaux points à réviser?

Plusieurs centaines de points sont répertoriés sur les listes des travaux de l'ONGC. Ils couvrent un large spectre de questions, incluant les exigences relatives aux espaces intérieurs et extérieurs en production animale, le principe de la disponibilité sur les marchés, l'utilisation de nouvelles substances introduites en production agricole, les spécifications relatives aux agents de formulations et de conservation pour les aliments pour animaux, l'utilisation de microorganismes cultivés sur des substrats GM, les pratiques de nettoyage des camions-citernes à lait, les zones tampons autour des ruchers, les annotations imprécises dans les Listes des substances permises, et plusieurs autres points. De plus, parmi les 187 questions soumises au CIN, 48 ont été transférées à l'ONGC car le CIN a estimé qu'une nouvelle formulation était nécessaire pour clarifier certaines directives.

Les principes biologiques seront-ils « édulcorés » au cours de cette révision? Qui en sera responsable?

Les personnes mêmes qui ont écrit la norme - qui ont été les pionnières en production d'aliments biologiques au Canada- partageront leur savoir et dirigeront la révision. Il n'est aucunement dans leur intérêt de compromettre l'intégrité des principes biologiques, car la force de ces principes rassure les consommateurs. L'ONGC assurera que les intérêts de l'ensemble de la chaîne de valeur des produits biologiques soient bien représentés au sein du Comité sur l'agriculture biologique (ou Comité technique) qui sera responsable de la révision au nom du secteur.

Que surviendra-t-il si la NBC n'est pas révisée?

La loi oblige à ce que la Norme biologique canadienne soit révisée chaque cinq ans et l'industrie est responsable d'assurer la tenue de cette révision. Si la révision n'est pas faite, la NBC pourrait être retirée par l'ONGC. Si la NBC est retirée, le logo Biologique Canada, qui assure les Canadiens quant à l'intégrité des produits biologiques canadiens, pourrait aussi être retiré.

En d'autres termes, nous risquons de perdre la capacité d'apposer le logo Biologique Canada sur les produits biologiques d'ici. **L'industrie biologique canadienne ne sera plus capable de certifier ses produits sur les marchés locaux et internationaux.** Il n'y aurait plus de logo, ou preuve valide de certification, aucune norme à laquelle se conformer. L'impact serait catastrophique pour l'ensemble de l'industrie.

Quel est le budget global de la révision? Pourquoi le secteur doit-il en payer une partie?

Le budget total est de 1, 308,000 $. Deux sources de financement sont en jeu:

Financement de la révision de la NBC	
Frais couverts par l'ONGC	600,000 $
Frais couverts par l'industrie	708,000 $
Agriculture et Agroalimentaire Canada (75%)	531,000 $
Contribution de l'industrie (25%)	177,000 $
Budget global de la révision de la NBC	**1, 308,000 $**

Il y a deux sources principales de financement : l'ONGC et le secteur biologique canadien. L'ONGC est responsable de la supervision de la révision et fournit un soutien logistique, tel qu'une assistance administrative, des services de traduction, l'organisation du vote et de l'examen public et la publication de la version amendée. Le secteur est responsable de réviser le contenu de la norme. En tant que représentant du secteur biologique canadien au niveau des enjeux réglementaires et normatifs, la FBC a soumis une demande auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour aider à financer la partie du travail impartie au secteur biologique. **AAC exige que les coûts de tous les projets soumis soient partagés avec l'industrie afin de démontrer son engagement et son appui au projet.** La contribution de l'industrie doit égaler 25% du coût de la participation de l'industrie au projet et la FBC tient une campagne de financement pour collecter ces fonds. **La révision de la norme ne pourra se faire sans la participation du secteur.**

Organic Federation of Canada
www.federationbiologique.ca info@organicfederation.ca
12-4475, Grand Boulevard, Montreal, QC H4B 2X7

Quelles sont les dépenses encourues par le secteur dans le processus de revision? Comment les contributions seront-elles mises à profit?

Les travaux de révision de la Norme biologique canadienne se dérouleront sur une période de deux ans et réuniront tous les acteurs de la chaîne de valeur, des agriculteurs aux consommateurs. Les représentants du secteur se regrouperont en groupes de travail pour évaluer et soumettre des amendements à la NBC; les amendements proposés seront discutés au niveau du Comité technique, qui se rencontrera quatre fois pour faire consensus sur tous les amendements proposés par les neuf groupes de travail. Un soutien technique sera aussi requis pour approfondir les enjeux. Comme les listes des travaux incluent des centaines de points, le coût de la révision inclura :

- le soutien technique et la recherche servant à soutenir les discussions et la prise de décision sur les sujets complexes;
- les frais de déplacement des membres du Comité technique aux quatre réunions planifiées par l'ONGC;
- le maintien d'une communication efficace sur la progression des travaux auprès du secteur biologique canadien;
- la rémunération des présidents des groupes de travail et du Comité technique;
- la construction d'un site Web incluant l'ensemble des archives relatives à la Norme biologique canadienne;
- le suivi nécessaire sur le maintien de la norme.

Qu'obtiendront les participants à la campagne de financement?

En reconnaissance de leur soutien financier, les donateurs seront bien en vue et promus sur les listes de distribution des associations membres de la FBC. Ils seront aussi promus sur le site Web de la FBC avec un court article décrivant leurs activités. Ils seront informés des progrès de la révision et, qui plus est, auront la fierté de participer à cette étape primordiale et incontournable de la croissance de l'industrie biologique.

La révision de la Norme biologique canadienne ne peut se faire sans le soutien financier du secteur biologique canadien : tous les exploitants sont concernés!

Désirez-vous contribuer au financement des travaux de révision de la NBC?
Avez-vous besoin d'information additionnelle?

Communiquez avec la Fédération biologique du Canada.

info@organicfederation.ca – 514-488-6192
12-4475, boulevard Grand, Montréal (QC) H4B 2X7

Organic Federation of Canada
www.federationbiologique.ca info@organicfederation.ca
12-4475, Grand Boulevard, Montreal, QC H4B 2X7